



اللجنة التونسية للتحليل المالي  
Commission Tunisienne des Analyses Financières  
Tunisian Financial Analysis Committee

Tunis, 25 octobre 2019

**Communiqué de presse**

La Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF) a organisé ce vendredi 25 octobre 2019 une conférence de presse à l'occasion de la sortie de la Tunisie de la liste des juridictions soumises au suivi du Groupe d'Action Financière (GAFI). M. Marouane EL ABASSI, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Président de la CTAF, a inauguré cet événement en présence de M. Mohamed Karim JAMOSSI, ministre de la Justice, M. Ridha CHALGHOUM, ministre des Finances, M. Fayçal DERBEL, M. le Secrétaire général de la CTAF ainsi que les membres de son collègue et des représentants des médias.

Lors de son allocution d'ouverture, le Gouverneur de la BCT, Président de la CTAF a rappelé les principales réalisations depuis l'adoption du plan d'action par le GAFI dans sa Plénière tenue en Argentine en novembre 2017, suite à l'engagement politique de haut niveau de la Tunisie jusqu'à la décision de sortie de la Tunisie de la liste des juridictions soumises au suivi du GAFI prise lors de sa dernière Plénière tenue à Paris la semaine dernière.

M. EL ABASSI a salué les efforts déployés par toutes les parties prenantes qui ont contribué à ce succès, notamment les cadres de la CTAF, les autorités publiques, les instances nationales, les autorités de supervision, les autorités chargées de l'application de la loi, les autorités d'autorégulation, les institutions financières et les professions non financières.

Le Président de la CTAF a affirmé que les actions entreprises par la Tunisie ont renforcé de manière substantielle l'effectivité du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et la transparence des transactions financières exécutées par les institutions financières et les professions non financières et que le choix de la Tunisie qui privilégie la transparence est irréversible ; en effet, la CTAF et toutes les parties prenantes continueront à soutenir les réformes initiées par la Tunisie.

Il a également souligné que ce succès est le fruit de la coopération nationale entre toutes les parties concernées notamment, des autorités de supervision, des autorités chargées de l'application de la loi et des instances nationales, laquelle coopération a fortement soutenu les investigations menées par la CTAF conformément aux bonnes pratiques propres à la traçabilité des transactions financières et l'identification de leur origine et destination finale afin de détecter les éventuels risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.



M. Marouane EL ABASSI a précisé que le dispositif actuel de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme repose sur l'interconnexion des renseignements et le développement de la digitalisation garant d'une meilleure lutte contre les activités non réglementées et l'économie criminelle en général.

Par ailleurs, la conférence de presse était l'occasion pour promouvoir davantage le rôle de la CTAF et ses projets stratégiques déjà réalisés et ceux en cours par la diffusion d'un documentaire. Il a été également rappelé le lancement de la page officielle de la Commission sur le réseau social Facebook.

D'autre part, et à l'occasion du 15<sup>ème</sup> anniversaire de la Commission Tunisienne des Analyses Financières, il a été annoncé que la CTAF organisera trois manifestations durant le dernier trimestre de l'année courante, en coopération avec l'Union Européenne, le Groupe d'Action Financière de la région MENA (GAFIMOAN/MENAFATF) et l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) sur les thèmes suivants :

- les investigations financières à travers les sources ouvertes ;
- la lutte contre le blanchiment d'argent provenant du trafic d'êtres humains et de l'immigration illicite ;
- les crypto-actifs et les risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

## La Commission Tunisienne des Analyses Financières

